

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 4-8 juin 2007**

## **PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION**

**Point 9 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2007/9-A/3**  
18 mai 2007  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **PROJET DE DÉVELOPPEMENT – MALAWI 10581.0**

### **Orientation stratégique du projet de développement du PAM: l'appui à l'éducation**

Nombre de bénéficiaires	635 000 (52 pour cent de filles)
Durée du projet	48 mois (1 <sup>er</sup> janvier 2008–31 décembre 2011)
Quantité de produits alimentaires	70 104 tonnes
<b>Coût (dollars É.-U.)</b>	
Coût total des produits alimentaires	19 307 404
Coût total pour le PAM	40 270 299

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODJ: M. A. Abdulla Amir.Abdulla@wfp.org

Attaché de liaison principal, ODJ: M. K. Sato tél.: 066513-2383

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



## RESUME

Le Malawi est un pays enclavé, pauvre en ressources, tributaire de la pluviométrie et essentiellement rural. Il connaît un fort taux de croissance démographique et dispose d'un nombre limité de terres arables. Ces dix dernières années, les niveaux de pauvreté sont restés stables, la moitié environ des 12 millions d'habitants que compte le pays vivant avec moins de 1 dollar É.-U. par jour.

Dans le secteur de l'éducation, la situation se caractérise par des taux élevés d'abandon, d'absentéisme et de redoublement, un manque d'infrastructures et un enseignement de piètre qualité. Le taux d'abandon, qui est de 16,1 pour cent à l'échelle nationale, varie entre 10,4 pour cent et 22,5 pour cent selon les régions. Les abandons sont nettement plus fréquents après la quatrième année d'études et ils touchent plus les filles que les garçons. Le triple enjeu de ces prochaines années sera d'augmenter l'accès à l'éducation dans les régions ayant un faible taux de scolarisation, accroître la proportion d'enfants qui terminent leur cycle d'études primaires et améliorer la qualité de l'enseignement.

Au Malawi, l'insécurité alimentaire est lourde de conséquences pour l'éducation. Une étude réalisée en 2002 pour le compte du Fonds des Nations Unies pour l'enfance a montré que les pénuries alimentaires entraînent une augmentation de l'absentéisme et des abandons parmi les élèves, surtout au plus fort de la crise, c'est-à-dire de janvier à mars.

Le PAM apporte un soutien au Gouvernement du Malawi au titre de la composante Alimentation scolaire du programme de pays 10106 (2002–2006). En novembre 2006, une mission de préévaluation a recommandé que le PAM continue d'aider le Gouvernement à atteindre ses objectifs dans le secteur de l'éducation en mettant sur pied un projet de développement axé sur l'alimentation scolaire, conforme à l'Objectif stratégique 4 du PAM et à la priorité 3 de sa politique visant à favoriser le développement, en faveur de l'accès à l'éducation primaire.

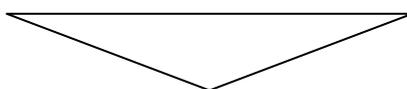
Le présent programme d'alimentation scolaire aidera le Malawi à atteindre le deuxième objectif du Millénaire pour le développement et correspond aux objectifs de la stratégie de croissance et de développement du Malawi en matière de développement social. Le projet contribuera à la réalisation du troisième résultat à moyen terme du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et est aligné sur les activités de promotion de la santé et de la nutrition en milieu scolaire prévues dans le Plan national de développement sectoriel du Ministère de l'éducation.

Le projet couvrira 635 000 écoliers du primaire, qui recevront des repas à l'école pendant toute l'année scolaire. Parmi eux, 114 300 filles et orphelins inscrits de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année recevront aussi des rations à emporter pendant une partie de la période de soudure. La quantité de produits alimentaires requise pour couvrir la période de quatre ans s'élève à 70 104 tonnes; le coût total du projet pour le PAM est de 40,2 millions de dollars É.-U., dont près de la moitié pour les produits alimentaires. Le Gouvernement contribuera au projet à hauteur de 19,6 millions de dollars, ce qui couvrira les salaires du personnel affecté au projet et une partie des coûts du suivi.



La stratégie de retrait du PAM vise à renforcer la capacité du Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle de mener à bien son propre programme d'alimentation scolaire, sans aide extérieure. La capacité de mise en œuvre du Ministère fera donc l'objet d'une évaluation afin de déterminer le soutien que peuvent apporter le PAM et ses partenaires pour faciliter la prise en main du projet par le Gouvernement. Les activités de suivi seront les premières à être transférées. Il faudra par ailleurs renforcer les capacités dans d'autres domaines, à savoir les achats, la logistique et la gestion de projet.

## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil d'administration approuve le projet de développement Malawi 10581.0 "Orientation stratégique du projet de développement du PAM: l'appui à l'éducation" (WFP/EB.A/2007/9-A/3), qui recevra 20,5 millions de dollars au titre des allocations ordinaires de ressources pour le développement et pourrait compter sur une contribution supplémentaire allant jusqu'à 19,5 millions de dollars du Programme international McGovern-Dole en faveur de l'éducation et de la nutrition des enfants, sous réserve de la disponibilité des ressources.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (WFP/EB.A/2007/15) publié à la fin de la session du Conseil.



---

## ANALYSE DE LA SITUATION

1. Les niveaux de pauvreté au Malawi stagnent depuis dix ans: la moitié des 12 millions d'habitants du pays vivent en dessous du seuil de pauvreté et un cinquième de la population, avec moins de 0,2 dollar par jour.
2. Quelque 22 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent d'insuffisance pondérale et 48 pour cent, d'un retard de croissance, parmi lesquels 22 pour cent d'un retard grave. Rares sont les familles épargnées par le paludisme et le VIH/sida. Le Malawi est très vulnérable aux changements climatiques et les catastrophes ont fait de plus en plus de victimes ces dix dernières années.
3. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) connaissent des résultats mitigés. S'il n'y a guère eu de réduction de la pauvreté, il semble en revanche que le Malawi soit en passe d'assurer l'éducation primaire pour tous et l'accès universel à l'eau potable. La malnutrition infantile reste très répandue et les taux de mortalité infantile et maternelle sont parmi les plus élevés au monde<sup>1</sup>.
4. La sécurité alimentaire dépend du secteur agricole, qui représente environ 40 pour cent du produit intérieur brut (PIB) et emploie 80 pour cent de la main-d'œuvre. Le maïs, la culture vivrière la plus courante, occupe plus de la moitié des terres cultivées<sup>2</sup>.
5. Ces dix dernières années, le Malawi a subi des déficits vivriers et a dû compter sur les importations de vivres et l'aide alimentaire, 22 pour cent de la population ne parvenant pas à satisfaire ses besoins minimaux, estimés à 2 100 calories par jour. Les revenus salariaux ne représentent que 13 pour cent du revenu total des ménages<sup>1</sup>.
6. Au nombre des facteurs ayant une incidence négative sur la sécurité alimentaire, on citera des sols peu fertiles et très dégradés, les variations météorologiques saisonnières, les problèmes d'accès aux intrants, la faiblesse des marchés, la forte croissance démographique nette et de mauvaises habitudes alimentaires.
7. Le secteur de l'éducation connaît des problèmes liés aux forts taux d'abandon, d'absentéisme et de redoublement, au manque d'infrastructures et à la qualité insuffisante de l'enseignement. En dépit d'un taux de scolarisation élevé – 80 pour cent<sup>3</sup> –, tous les enfants n'achèvent pas leurs études primaires. Le taux d'abandon, qui est de 16,1 pour cent à l'échelle nationale<sup>4</sup>, varie entre 10,4 et 22,5 pour cent. On constate une forte augmentation des abandons après la quatrième année d'études et les abandons touchent plus les filles que les garçons.
8. L'enquête intégrée sur les ménages indique que l'importance des frais liés à la scolarité, tels que l'achat des uniformes, est la principale cause d'abandon. Le manque à gagner est un autre facteur qui pèse lourd dans la balance, car les études des enfants représentent un coût d'opportunité élevé pour les ménages, qui comptent sur le revenu de leurs enfants qui travaillent. Les filles commencent à quitter l'école à la fin de la quatrième année, les

---

<sup>1</sup> Banque mondiale, Évaluation de la pauvreté et de la vulnérabilité, 2006.

<sup>2</sup> Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), analyse de la situation 2008–2011.

<sup>3</sup> Office national de la statistique, octobre 2005. Enquête intégrée sur les ménages 2004–2005.

<sup>4</sup> Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle, Système d'information de gestion de l'éducation (EMIS), 2005. Statistiques de l'éducation 2005.



mariages et les grossesses intervenant à un âge précoce. Les filles sont poussées au mariage avec plus d'insistance encore en cas de crise économique ou alimentaire.

9. La pandémie de VIH/sida a fait reculer la scolarisation, l'assiduité et l'achèvement des études, surtout parmi les filles et les orphelins. La fréquentation scolaire des enfants ayant perdu leurs deux parents ou n'habitant pas avec le parent survivant est inférieure de 8 pour cent à celle des enfants vivant avec leurs deux parents. Les orphelines risquent davantage de quitter l'école que les orphelins<sup>1</sup>.
10. L'insécurité alimentaire a des répercussions importantes sur le secteur éducatif. Une étude réalisée à la demande du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en 2002<sup>5</sup> a montré que les pénuries alimentaires font augmenter l'absentéisme et les abandons scolaires, surtout au plus fort de la crise, c'est-à-dire de janvier à mars.
11. Les enfants vont à l'école de manière plus irrégulière à l'époque des moissons, de mai à juillet, car ils sont mis à contribution pour moissonner. Il est fréquent que les filles se voient confier la garde des enfants plus jeunes pendant que le reste de la famille travaille dans les champs.
12. L'insécurité alimentaire des ménages a une incidence sur la faim immédiate. Une enquête de référence sur la santé et la nutrition dans les écoles, conduite par le Ministère de l'éducation en 2006, a fait apparaître que 70 pour cent des enfants ne prennent pas de petit déjeuner avant de partir à l'école, essentiellement faute d'avoir de quoi manger chez eux.
13. Le Tableau 1 donne un aperçu de l'état de santé des enfants d'âge scolaire.

<b>TABLEAU 1. ÉTAT DE SANTÉ DES ÉCOLIERS</b>	
<b>Indicateur</b>	<b>Prévalence (%)</b>
Retard de croissance 5–10 ans (-2 écarts types)	30
Insuffisance pondérale 5–10 ans (-2 écarts types)	18
Ménages ayant une consommation d'iode insuffisante	61
Anémie	54
Bilharziose	19
Paludisme	20

Source: Ministère de l'éducation, 2006, enquête de référence sur la santé et la nutrition dans les écoles.

Indices anthropométriques utilisés: Epi Info 6.4D – Center for Disease Control and Prevention et Organisation mondiale de la santé (OMS), 1999.

<sup>5</sup> Centre de recherche sociale. 2002. *Impact des pénuries alimentaires sur la scolarisation*.



14. Le Malawi a arrêté une stratégie nationale de croissance et de développement, qui tend à créer les conditions favorables à une croissance économique solide et durable, à la constitution d'un capital humain instruit et en bonne santé, et à la protection et à l'autonomisation des populations vulnérables. Cette stratégie comprend cinq grands thèmes, dont le troisième porte sur l'éducation et a pour objectifs de réduire les taux d'absentéisme, de redoublement et d'abandon, et d'assurer un enseignement primaire de qualité. L'alimentation scolaire est l'un des principaux leviers pour élargir l'accès à l'éducation primaire.
15. Cette stratégie de croissance et de développement sert de point d'appui pour atteindre l'objectif énoncé dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et qui consiste à relever la proportion de filles dans les écoles, à accroître la scolarisation, l'assiduité et l'achèvement de la scolarité et à améliorer les résultats scolaires des garçons comme des filles.
16. Des partenaires du développement aident le Gouvernement à formuler un Plan national pour le secteur de l'éducation, visant principalement à augmenter l'accès à l'éducation et à diminuer les taux d'abandon et de redoublement. Ce Plan est le principal instrument de coopération et de coordination entre le Ministère de l'éducation et les partenaires œuvrant dans le secteur éducatif. L'alimentation scolaire y est présentée comme une stratégie permettant d'atteindre les objectifs du Plan dans le cadre des services essentiels de santé et de nutrition en milieu scolaire. Le Gouvernement entend apporter à 80 pour cent de tous les élèves du primaire une aide alimentaire au terme des dix années que durera le Plan.
17. L'organe de coordination des interventions sanitaires et nutritionnelles en milieu scolaire est le Groupe de travail technique sur la santé et la nutrition dans les écoles, présidé par le Ministère de l'éducation. Ce Groupe est en train de mettre la dernière main à la Stratégie pour la santé et la nutrition à l'école, qui constituera le cadre de mise en œuvre des activités sanitaires et nutritionnelles dans les écoles. Le PAM est l'un des membres du Groupe de travail.
18. En collaboration avec le PAM et l'Agence allemande de coopération technique (GTZ), le Ministère de l'éducation finaliser la rédaction de directives nationales relatives à l'alimentation scolaire, qui énoncent les normes minimales à respecter par toutes les entités exécutant des programmes d'alimentation scolaire.
19. Au cours de huit des dix dernières années, le Gouvernement a consacré moins de 20 pour cent du budget national à l'éducation, pourcentage qui est tombé à 13 pour cent en 1996-1997 et en 2005-2006, 10 pour cent allant à l'éducation primaire. Les parties intéressées réclament du Gouvernement qu'il fasse de l'éducation une priorité et qu'il alloue 18 pour cent au moins de son budget à l'éducation primaire en 2007-2008.
20. La contribution du Gouvernement au projet sera de 4,9 millions de dollars par an et elle couvrira les salaires du personnel affecté au projet et les coûts du suivi. Le PAM escompte que le soutien apporté par le Gouvernement se maintiendra au même niveau pendant toute la durée du projet.

---

## ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA COOPERATION PASSEE

21. Au titre de la composante Alimentation scolaire du programme de pays 10106 (2002–2006), le PAM vient actuellement en aide à 441 884 élèves dans 489 établissements primaires de 14 districts, ce qui représente 15 pour cent de tous les



enfants du primaire. Le bureau de pays a demandé trois évaluations thématiques afin de pouvoir améliorer le programme; les observations issues de l'enquête de référence sur l'alimentation scolaire de 2003 et l'examen à mi-parcours du programme de pays de février 2005 fournissent également des indications concernant les améliorations à apporter.

22. L'enquête de 2003 a fait apparaître que le programme d'alimentation scolaire donnait des résultats impressionnants: i) entre 2000 et 2003, les effectifs scolarisés des filles ont augmenté de 41,9 pour cent et celui des garçons, de 5 pour cent; ii) par rapport au taux national d'abandon, qui se situait à 18 pour cent en 2003<sup>6</sup>, les taux d'abandon dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM étaient respectivement de 3,7 pour cent pour les filles et de 5 pour cent pour les garçons; et iii) les enseignants comme les élèves estiment que l'alimentation scolaire est très efficace pour apaiser la faim immédiate. Les rapports périodiques de surveillance par satellite ARGOS indiquent des taux de fréquentation dans les écoles appuyées par le PAM de 80 pour cent ou plus, pour les garçons comme pour les filles, pendant toute l'année scolaire.
23. L'équipe du PAM au Malawi a obtenu des ressources pour les besoins spécifiques du projet et des partenariats ont été conclus durant l'exécution du programme de pays. Le PAM et l'UNICEF ont signé une lettre d'entente en 2001, convertie en protocole d'accord en 2004 et dont la révision est prévue en 2007. Il s'agit d'un partenariat reposant sur une série de services essentiels. Le partenariat avec GTZ recouvre des programmes durables d'alimentation et de nutrition dans les écoles, et la promotion d'un modèle de production à faible intensité d'intrants – mettant à profit les ressources locales plutôt que les apports externes – en vue d'augmenter la productivité des potagers communautaires et scolaires.
24. Le Ministère de la santé est un partenaire des activités de déparasitage réalisées dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM.
25. Si l'on exclut le soutien initial reçu de ses partenaires, le Ministère de l'éducation a des capacités limitées en ce qui concerne la maîtrise de l'exécution, le suivi et l'établissement des rapports sur l'état d'avancement du projet. Il a nommé des coordonnateurs des activités d'alimentation scolaire au niveau du district, qui sont chargés d'assurer le suivi et de rendre compte de la progression du projet, mais c'est le PAM qui fournit les motocyclettes et 70 pour cent du carburant qu'elles consomment. Le PAM maintiendra son appui dans le cadre du projet de développement et le Gouvernement, pour sa part, augmentera de 10 pour cent par an le volume de carburant alloué au projet.
26. Le programme de pays 10106, qui prend fin le 31 décembre 2007, cèdera la place au projet de développement 10581 le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Ce projet sera exclusivement consacré à une activité élargie d'alimentation scolaire, dans le droit fil de la Stratégie nationale de croissance et de développement et du portefeuille de développement du PAM.

---

## STRATEGIE DU PROJET

27. Les objectifs du projet sont les suivants:
  - réduire le taux d'abandon scolaire, surtout parmi les élèves des classes allant de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année d'études, les filles et les orphelins;
  - encourager la fréquentation régulière;

---

<sup>6</sup> Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle, EMIS, 2005. Statistiques de l'éducation 2005.



- améliorer la capacité de concentration et d'apprentissage des enfants par la fourniture de rations alimentaires;
  - accroître les taux de scolarisation dans les zones enregistrant des taux inférieurs à la moyenne nationale;
  - renforcer les capacités gouvernementales d'assurer le suivi du programme d'alimentation scolaire et l'établissement des rapports correspondants.
28. Le projet aura d'autres retombées positives:
- une baisse de l'incidence des infestations parasitaires et des bilharzioses parmi les enfants;
  - une plus grande participation et appropriation par la communauté;
  - un renforcement des aptitudes utiles dans la vie quotidienne et des compétences dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire parmi les élèves et les communautés;
  - une sensibilisation au VIH/sida et une meilleure connaissance de la maladie parmi les enfants d'âge scolaire;
  - un renforcement des capacités dont le Gouvernement a besoin pour mettre en œuvre le programme national d'alimentation scolaire.
29. Le programme d'alimentation scolaire couvrira les besoins des filles et des garçons des écoles primaires qui auront été sélectionnées. Quelque 21 pour cent des écoliers du primaire recevront une ration à consommer sur place de 100 grammes de mélange maïs-soja, ou *likuni phala*, par enfant et par jour pendant toute l'année scolaire. Le *likuni phala* est un mélange composé de 70 pour cent de maïs et de 20 pour cent de soja, qui est produit localement. D'après les évaluations de l'opération actuelle, les repas scolaires encouragent effectivement les parents à envoyer leurs enfants à l'école.
30. Des rations mensuelles à emporter de 12,5 kilogrammes de maïs seront fournies à toutes les filles et à tous les garçons orphelins des classes comprises entre la 5<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> année d'études pendant la période allant de janvier à avril, dans le but de réduire les abandons et d'assurer une fréquentation plus régulière dans les plus grandes classes. D'après les évaluations et la mission de préévaluation, les rations de maïs destinées aux ménages favorisent le maintien des enfants à l'école car elles constituent un transfert de revenu et contribuent pour une part importante à satisfaire les besoins alimentaires des ménages pendant la période de soudure. Le PAM veille à ce que chaque enfant aille à l'école pendant 80 pour cent au moins de l'année scolaire, assurant une fréquentation régulière et la continuité du processus d'apprentissage.
31. Au Malawi, 70 pour cent des enfants partent à l'école sans avoir pris de petit-déjeuner<sup>7</sup>. Les rations alimentaires, distribuées aux enfants le plus tôt possible après leur arrivée à l'école, les aident à mieux se concentrer pour étudier.

---

<sup>7</sup> Ministère de l'éducation. 2006. *Enquête de référence sur la santé et la nutrition en milieu scolaire*.



32. Le tableau 2 indique le nombre et la répartition des bénéficiaires du projet.

<b>TABLEAU 2. BÉNÉFICIAIRES, PAR CATÉGORIE</b>								
Région	Districts	Écoles	Bénéficiaires recevant des repas scolaires			Bénéficiaires recevant des rations à emporter		
			Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Sud	8	453	232 229	214 365	<b>446 594</b>	70 499	9 888	<b>80 387</b>
Centre	5	209	94 832	87 537	<b>182 369</b>	28 789	4 038	<b>32 826</b>
Nord	1	10	3 139	2 898	<b>6 037</b>	953	134	<b>1 087</b>
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>672</b>	<b>330 200</b>	<b>304 800</b>	<b>635 000</b>	<b>100 241</b>	<b>14 059</b>	<b>114 300</b>

33. Les districts visés seront les mêmes que ceux de l'opération actuelle. Ils ont été sélectionnés en concertation avec le Ministère de l'éducation et l'UNICEF, en fonction de leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, de leurs taux de scolarisation et d'abandon, et de leurs problèmes d'inégalité entre les sexes. Pour éviter les doubles emplois, les districts couverts par d'autres organismes menant des activités d'alimentation scolaire n'ont pas été retenus. Les 14 districts visés sont les suivants: Mulanje, Phalombe, Thyolo, Chiradzulu, Mangochi, Zomba, Nsanje et Chikwawa, dans le sud; Lilongwe, Ntcheu, Dedza, Kasungu et Salima, dans le centre; et Nkhatabay, dans le nord.

34. La mise en œuvre du projet de développement s'appuiera sur trois piliers:

- la conception d'une stratégie de retrait permettant de renforcer les capacités dont le Gouvernement a besoin pour administrer son propre programme d'alimentation scolaire;
- l'institutionnalisation du projet au sein du Ministère de l'éducation, en particulier son intégration dans la stratégie en matière de santé et de nutrition dans les écoles;
- le renforcement de l'exécution du projet.

35. Un certain nombre d'indications récentes font apparaître clairement que l'alimentation scolaire constitue l'une des priorités du Ministère de l'éducation; le Président et le Ministre de l'éducation ont exprimé la volonté du Gouvernement d'étendre le programme d'alimentation scolaire. Compte tenu de ces éléments et des contraintes qui pèsent sur le Ministère de l'éducation, en particulier les restrictions budgétaires, le PAM a engagé des consultations avec le Ministère de l'éducation et ses partenaires en vue de formuler une stratégie de retrait permettant de confier progressivement la responsabilité du projet au Gouvernement à partir de 2011. Dans cette perspective, une solide assistance technique sera nécessaire, qui exigera de débloquer des ressources non alimentaires en plus de celles allouées au projet de développement.

36. Le projet proposé, qui servira à transférer les capacités de suivi au Gouvernement, constitue en ce sens la première étape d'une stratégie de retrait; pour que le désengagement se fasse dans de bonnes conditions, il faudra néanmoins prendre aussi des dispositions, au terme du projet ou en parallèle, pour fournir au Gouvernement une assistance technique dans d'autres domaines, tels que les achats, la logistique et la gestion de projet. Les principales activités qu'il est nécessaire d'entreprendre pendant le projet de développement pour faciliter le retrait sont les suivantes: i) identifier le type de programme d'alimentation



scolaire à mettre en œuvre; ii) évaluer les besoins du Ministère de l'éducation en termes de capacités aux fins de l'exécution d'un programme d'alimentation scolaire; et iii) fixer des repères et un calendrier réaliste pour l'accomplissement de ces activités. La tâche la plus difficile, pour le bureau de pays, sera d'obtenir des ressources non alimentaires en quantité suffisante pour mener à bien ces activités.

37. Le Service de l'alimentation scolaire (PDPF), établi à Rome, et la Banque mondiale sont en train de conduire une étude sur les coûts et les avantages du programme d'alimentation scolaire, le Malawi étant l'un des pays analysés. C'est la première étude complète jamais réalisée sur les coûts et les possibilités de reproduction à plus grande échelle.
38. L'institutionnalisation du projet facilitera le retrait du PAM, car l'administration du projet sera assurée au sein de la structure existante du Ministère de l'éducation plutôt que dans des structures parallèles. Le bureau de pays se chargera d'intégrer le projet dans la série d'interventions sanitaires et nutritionnelles en milieu scolaire exécutées par le Ministère de l'éducation avec l'aide des partenaires. Cela suppose d'inclure le projet dans l'application du Plan national pour le secteur de l'éducation à l'échelle du pays et des districts. L'institutionnalisation du projet au Ministère de l'éducation permettra à ce dernier de prendre le projet à son compte et d'en gérer certains aspects.
39. À l'échelon national, la coordination du projet sera assurée par le Groupe de travail technique sur la santé et la nutrition dans les écoles. Dans les districts, l'exécution relèvera du bureau du responsable de l'éducation du district. La responsabilité du suivi et des comptes rendus sera progressivement transférée au Gouvernement, après une période de formation aux méthodes courantes de collecte de données, d'analyse et d'établissement de rapports. Le PAM étudie la possibilité de collaborer avec l'Institut international de planification de l'éducation de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui a déjà travaillé au Malawi pour établir une base de données sur l'éducation au niveau des districts.
40. Le tableau 3 récapitule les interventions dans les écoles au Malawi. Le bureau du PAM au Malawi et d'autres partenaires du développement appuient les interventions sanitaires et nutritionnelles menées par le Ministère de l'éducation dans les écoles.

**TABLEAU 3. INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES DU MALAWI ET  
RESPONSABILITÉS DES INTERVENANTS**

	Composantes	PAM	UNICEF	Banque mondiale	FAO	ONG	Gouvernement	Autres
Nutrition et sécurité alimentaire	Produits alimentaires							
	Instruments de cuisine							
	Potagers scolaires							
	Outils d'information à l'appui du changement de comportement							
Eau et assainissement	Eau et assainissement							
Qualité	Matériel pédagogique							
	Formation des enseignants							
	Programmes scolaires							
Santé	Clubs "non au VIH/sida"							
	Alimentation supplémentaire et enrichissement des aliments							
	Paludisme							
	Déparasitage							
	Matériel pédagogique pour les aptitudes utiles à la vie quotidienne							
	Condition de la femme, VIH/sida, qualités de direction							
	prévention de l'exploitation et de la violence sexuelles à l'encontre des femmes et des filles							
Communauté	Participation communautaire							
Infrastructures	Cuisines, magasins d'entreposage, abris							
	Salles de classe							
	Logements des enseignants							

41. La participation des communautés est essentielle si l'on veut que le projet soit exécuté dans de bonnes conditions. Lors du démarrage des opérations, le PAM établira des contrats avec les communautés définissant les responsabilités de chacune des parties.
42. Les communautés élisent des comités responsables des écoles et des vivres au sein desquels tous les villages des environs de l'école sont représentés. Le comité des vivres prend en charge tous les aspects liés à la préparation, à la distribution et au déchargement des produits alimentaires; le comité des écoles s'occupe des projets de construction de magasins d'entreposage, de cuisines et d'abris à l'appui de l'alimentation scolaire. La mission de préévaluation de l'actuel programme d'alimentation scolaire a constaté que les comités sont composés à parts égales d'hommes et de femmes, et que les femmes occupent 50 pour cent des postes de direction. Cela étant, ce sont majoritairement des hommes qui président les comités, car les femmes auraient déjà trop de responsabilités par ailleurs. Toujours d'après la mission, la participation communautaire, satisfaisante en général, varie selon que le chef du village s'investit plus ou moins dans le projet. Il est la plus haute autorité du village et peut à ce titre mobiliser la population et des ressources à l'appui du projet.
43. Le PAM, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'UNICEF administrent actuellement un projet pilote d'écoles pratiques d'agriculture et de vie pour jeunes agriculteurs, prévu pour durer deux ans dans huit écoles accueillant des activités d'alimentation scolaire. Ce projet sera encore en cours la première année d'exécution du projet de développement; il sera ensuite soumis à une évaluation dont les résultats conditionneront l'élargissement à d'autres écoles.
44. Les quelque 8 000 élèves participant au projet de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur l'élimination du travail des enfants recevront des rations à emporter afin d'encourager leur maintien à l'école.
45. Les parasites intestinaux, l'une des principales causes de maladie au Malawi, peuvent entraîner des troubles digestifs et des problèmes nutritionnels; pour que l'alimentation scolaire soit efficace, elle sera complétée par des actions de déparasitage. Le Ministère de la santé et le PAM travaillent en partenariat dans le cadre d'enquêtes, d'ateliers pour les enseignants, de la distribution de médicaments et du suivi. À compter de 2007, avec l'aide de la Banque mondiale, tous les élèves des écoles primaires du Malawi âgés de 6 à 10 ans seront traités dans le cadre d'une campagne de déparasitage. Le PAM s'efforcera d'obtenir le soutien nécessaire à une opération de déparasitage des enfants de 11 ans et plus dans les écoles ciblées.
46. S'agissant de la logistique, les sacs sont acheminés par route depuis Beira vers les entrepôts centraux. Des transporteurs commerciaux sont engagés à l'issue d'appels d'offres organisés conformément aux règles et aux procédures du PAM.
47. C'est le directeur d'école qui sera chargé de veiller au bon déroulement de la réception des produits, de leur distribution aux bénéficiaires visés et de leur comptabilisation selon les règles et procédures du PAM. Une formation à l'entreposage et à la manutention des vivres sera assurée.
48. Le PAM privilégie l'option consistant à acheter tous les produits sur les marchés régionaux ou locaux, ce qu'il fera suivant les règles et procédures qui sont les siennes en matière d'achats. La qualité des produits sera contrôlée aux points de livraison avancés par des superviseurs désignés par le PAM.



## GESTION, SUIVI ET EVALUATION

49. Le PAM a commencé à concevoir ses nouvelles opérations au milieu de l'année 2006, conformément au calendrier fixé d'un commun accord avec d'autres institutions dans le cadre du processus du PNUAD.
50. En septembre 2006, le PAM a fait un bilan stratégique de ses opérations. Les consultations internes avec les unités du PAM à Rome et le bureau régional pour l'Afrique australe (ODJ) ont débouché sur un projet de développement axé sur l'éducation.
51. ODJ et le Service de l'alimentation scolaire (PDPF) à Rome ont évalué l'actuel programme d'alimentation scolaire. La mission d'évaluation se composait d'un Chargé de l'alimentation scolaire en poste à Rome, d'un administrateur national au Malawi et du coordonnateur national du Ministère de l'éducation pour les activités sanitaires et nutritionnelles dans les écoles.
52. Le travail de la mission comprenait une étude sur documents des informations pertinentes, des consultations avec les parties prenantes au niveau central et une étude qualitative à l'échelle des districts et des écoles. Les résultats de l'évaluation ont été pris en compte dans le programme d'alimentation scolaire proposé dans le présent document.
53. Le cadre logique du projet a été préparé avec le Ministère de l'éducation et il a bénéficié des contributions de la section suivi et évaluation (S&E) du bureau de pays et du service PDPF à Rome. Les partenaires ont été consultés. Les résultats à court et moyen termes sont inspirés de la matrice du PNUAD.
54. Toutes les activités de S&E sont alignées sur la stratégie du bureau de pays en matière de S&E pour 2006-2008, qui est elle-même intégrée au cadre régional du PAM. La stratégie met l'accent sur la mesure quantitative des résultats à court et moyen termes, outre la collecte d'informations qualitatives en provenance de l'enquête sur l'alimentation scolaire, du Système d'information de gestion de l'éducation du Ministère de l'éducation et d'un outil de surveillance<sup>8</sup> qualitatif aux niveaux de la communauté et du ménage.
55. Au bout de deux ans, une évaluation à mi-parcours permettra de déterminer l'efficacité du projet, sa pertinence et les progrès accomplis par rapport aux objectifs. L'évaluation finale portera sur l'impact et l'obtention des résultats à moyen terme dans les domaines prioritaires du PNUAD.
56. Des propositions de financement seront préparées pour les produits alimentaires et pour les articles non alimentaires. Les donateurs locaux et le secteur privé seront contactés.
57. Deux membres du personnel du PAM dans le bureau de pays se verront confier la responsabilité de la gestion d'ensemble du programme d'alimentation scolaire, avec le Ministère de l'éducation.

---

<sup>8</sup> Le système régional de suivi des résultats à moyen terme.



## ANNEXE I-A

COUVERTURE DES BÉNÉFICIAIRES ET RATION ALIMENTAIRE: BÉNÉFICIAIRES DES ÉCOLES PRIMAIRES (PAR AN)					
Nom du produit et quantité	Nombre de bénéficiaires			% de filles parmi les bénéficiaires	Jours de distribution de rations, par enfant et par an
	Garçons	Filles	Total		
<i>Likuni phala</i> – 14 880 tonnes	304 800	330 200	<b>635 000</b>	52	186
Maïs – 7 200 tonnes	14 059*	100 241*	<b>114 300*</b>	87,7	120

\* 4 000 garçons et 4 000 filles parmi les élèves recevant des rations à emporter seront couverts par le projet de l'OIT.

## ANNEXE I-B

TYPE DE PRODUIT, TAILLE DE LA RATION ET VALEUR NUTRITIONNELLE				
Type de produit alimentaire	Taille de la ration individuelle (g), par enfant et par jour	Calories	Protéines (g)	Lipides (g)
<i>Likuni phala</i>	100	396	16	7,7
Maïs	416,67	1 458	41,67	16,67



## ANNEXE II: RÉSUMÉ DE LA MATRICE DES RÉSULTATS ET RESSOURCES

**Objectif stratégique 4: Faciliter l'accès à l'éducation et réduire l'inégalité entre les sexes dans le domaine de l'accès à l'éducation**

Chaîne de résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses	Ressources nécessaires
<b>Résultats à moyen terme du PNUAD</b>	<b>Indicateurs de résultats à moyen terme du PNUAD</b>		
Augmentation du pourcentage d'enfants vulnérables couverts par les activités d'alimentation scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ % d'écoliers bénéficiant d'activités d'alimentation scolaire.</li> <li>➤ Nombre d'écoles bénéficiant d'activités d'alimentation scolaire.</li> <li>➤ Nombre d'enfants orphelins et vulnérables recevant des rations alimentaires à emporter.</li> </ul>		
<b>Résultats à moyen terme du projet de développement</b>	<b>Indicateurs de résultats à moyen terme</b>		
4.1 Baisse des taux d'abandon des garçons et des filles dans les écoles appuyées par le PAM.	4.1.1 Évolution des taux d'abandon des garçons et des filles dans les écoles appuyées par le PAM.	Le Ministère de l'éducation continue d'appliquer l'EMIS.	Coût total pour le PAM: 40 270 299 dollars.  Contribution totale du Gouvernement: 19 684 408 dollars.
	4.1.2 Évolution des taux d'abandon des filles et des orphelins des classes allant de la 5 <sup>e</sup> à la 8 <sup>e</sup> année d'études dans les écoles appuyées par le PAM.		
4.2 Stabilisation de la fréquentation des garçons et des filles dans les écoles appuyées par le PAM.	4.2.1 Évolution des taux de fréquentation: pourcentages de garçons et de filles assistant aux cours dans les écoles appuyées par le PAM.	Fourniture des vivres aux écoles selon le plan établi.	
	4.2.2 % de filles et d'orphelins des classes allant de la 5 <sup>e</sup> à la 8 <sup>e</sup> année d'études fréquentant l'école > 80% des jours d'école.	Saisie mensuelle des données ARGOS.	
4.3 Amélioration de la capacité de concentration et d'apprentissage des garçons et des filles dans les écoles appuyées par le PAM.	4.3.1 Perception par les enseignants de l'évolution de l'aptitude des enfants à se concentrer et à étudier en classe grâce à l'alimentation scolaire <sup>1</sup> .	L'environnement scolaire est propice à l'apprentissage.	
	4.3.2 % d'écoles appuyées par le PAM fournissant une collation aux enfants avant 10 heures du matin (indicateur de substitution).		



<sup>1</sup> En discussion au siège du PAM.

## ANNEXE II: RÉSUMÉ DE LA MATRICE DES RÉSULTATS ET RESSOURCES

**Objectif stratégique 4: Faciliter l'accès à l'éducation et réduire l'inégalité entre les sexes dans le domaine de l'accès à l'éducation**

Chaîne de résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses	Ressources nécessaires
4.4 Augmentation des inscriptions de filles et de garçons dans les écoles appuyées par le PAM.	4.4.1 Effectifs scolarisés: nombre de filles et de garçons inscrits dans les écoles appuyées par le PAM.	Le Ministère de l'éducation continue d'appliquer l'EMIS.  Tenue à jour des données dans les écoles.	
4.5 Renforcement des capacités du personnel du Ministère de l'éducation de suivre et de rendre compte de l'avancement du programme d'alimentation scolaire.	4.5.1 % de rapports présentés dans les délais par les responsables de l'éducation au niveau du district (résultat indirect).	Le personnel du Ministère de l'éducation a la volonté et les capacités requises pour mettre en œuvre le programme.	
	4.5.2 Rapports semestriels et annuels présentés dans les délais par le coordonnateur de l'alimentation scolaire.		
	4.5.3 % d'écoles recevant une aide alimentaire, d'après les rapports sur les résultats à court terme en provenance des districts.		
Résultats à court terme du projet de développement	Indicateurs de résultats à court terme	Risques et hypothèses	Plan de suivi et budget
4.1 Fourniture dans les délais d'aliments sous la forme de repas cuisinés et de rations à emporter aux enfants des écoles appuyées par le PAM.	4.1.1 Nombre d'écoliers recevant des aliments sous la forme de repas cuisinés dans les écoles appuyées par le PAM, en pourcentage du nombre prévu, ventilé par sexe.	Les produits alimentaires sont fournis aux établissements scolaires conformément à ce qui était prévu.	Élaboration du plan de S&E du projet de développement consacré à l'alimentation scolaire. Les ressources proviennent des autres coûts opérationnels directs (Autres COD).
	4.1.2 Nombre de filles et d'orphelins recevant des aliments sous la forme de rations à emporter dans les écoles appuyées par le PAM, en pourcentage du nombre prévu.		
	4.1.3 Quantité (tonnes) de vivres distribués dans les écoles appuyées par le PAM sous la forme de repas cuisinés, en pourcentage de la quantité prévue, par catégorie de produit.		



## ANNEXE II: RÉSUMÉ DE LA MATRICE DES RÉSULTATS ET RESSOURCES

**Objectif stratégique 4: Faciliter l'accès à l'éducation et réduire l'inégalité entre les sexes dans le domaine de l'accès à l'éducation**

Chaîne de résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses	Ressources nécessaires
	4.1.4 Quantité (tonnes) de vivres distribués dans les écoles appuyées par le PAM sous la forme de rations à emporter, en pourcentage de la quantité prévue, par catégorie de produit.		
	4.1.5 Nombre de jours d'école pendant lesquels le PAM fournit des vivres, en pourcentage du nombre prévu.		
	4.1.6 % d'écoles recevant les vivres aux dates de livraison prévues.		
4.2 Formation au suivi et à l'administration du programme d'alimentation scolaire dispensée au personnel du Ministère de l'éducation – responsables de l'éducation au niveau du district, et coordonnateurs de l'alimentation scolaire dans le district et au niveau central.	4.2.1 Nombre de sessions de formation à l'administration de projet ayant été organisées, en pourcentage du nombre prévu. 4.2.2 Nombre de sessions de formation à la collecte et à la saisie des données dispensées aux responsables de l'éducation au niveau du district et aux coordonnateurs de l'alimentation scolaire, en pourcentage du nombre prévu.	Engagement du Ministère de l'éducation concernant la mise en œuvre.  Disponibilité de ressources du PAM, en fonds et en personnel.	
4.3 Aide apportée au Ministère de l'éducation en matière de suivi et d'établissement de rapports sur le programme d'alimentation scolaire appuyé par le PAM.	4.3.1 % de carburant pour le transport des coordonnateurs de l'alimentation scolaire dans le district pris en charge par le PAM.	Disponibilité de fonds du Ministère de l'éducation et du PAM.	



## ANNEXE III-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
<b>COÛTS POUR LE PAM</b>			
<b>A. Coûts opérationnels directs</b>			
Produits alimentaires <sup>*</sup>			
- Maïs	22 860	200	4 572 000
- <i>Likuni phala</i>	17 244	312	5 378 404
- Mélange maïs-soja	30 000	312	9 357 000
<b>Total, produits</b>	<b>70 104</b>		<b>19 307 404</b>
Transport extérieur			<b>5 550 000</b>
Transport terrestre, entreposage et manutention			6 210 550
Autres coûts opérationnels directs			1 495 000
<b>Total, coûts opérationnels directs</b>			<b>32 562 954</b>
<b>B. Coûts d'appui directs<sup>1</sup></b>			<b>5 072 840</b>
<b>C. Coûts d'appui indirects<sup>2</sup> (7% du total des coûts directs)</b>			<b>2 634 506</b>
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>40 270 299</b>
* Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. Son contenu est susceptible de varier.			

<sup>1</sup> Chiffre indicatif présenté à titre d'information. L'allocation annuelle des CAD à un projet donné est réexaminée chaque année.

<sup>2</sup> Le taux de recouvrement au titre des CAI peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le projet.



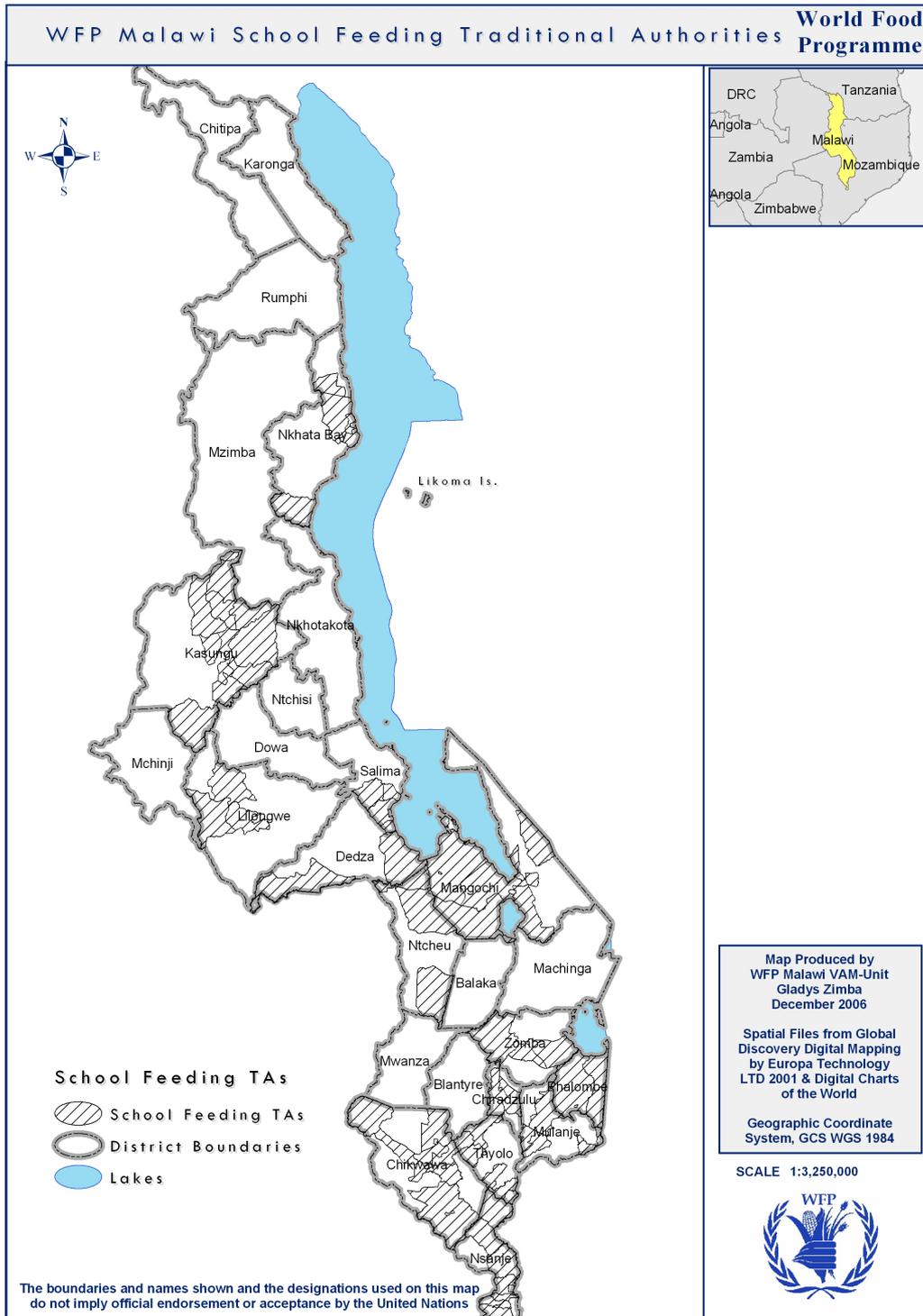
**ANNEXE III-B**

<b>BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel</b>	
Administrateurs recrutés au plan international	2 976 840
Administrateurs recrutés au plan national	180 000
Personnel temporaire	1 000 000
Primes	210 000
Consultants internationaux	80 000
Consultants nationaux	240 000
Voyages officiels du personnel	40 000
Formation et perfectionnement du personnel	20 000
<b>Total partiel</b>	<b>4 746 840</b>
<b>Dépenses de bureau et autres coûts récurrents</b>	
Location des locaux	60 000
Charges (électricité, etc.)	48 000
Fournitures de bureau	32 000
Technologies de l'information et des communications	32 000
Assurances	32 000
Réparation et entretien du matériel	32 000
Entretien et frais d'exploitation des véhicules	36 000
Autres dépenses de bureau	32 000
<b>Total partiel</b>	<b>304 000</b>
<b>Matériel et autres dépenses fixes</b>	
Mobilier, outils et matériel	7 500
Équipement (télécommunications et informatique)	14 500
<b>Total partiel</b>	<b>22 000</b>
<b>Total, coûts d'appui directs</b>	<b>5 072 840</b>



## ANNEXE IV

### Districts couverts par le programme d'alimentation scolaire



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



---

## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

CAD	coûts d'appui directs
CAI	coûts d'appui indirects
EMIS	Système d'information de gestion de l'éducation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GTZ	Agence allemande de coopération technique
ODJ	Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe)
OIT	Organisation internationale du Travail
OMD	objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
PDPF	Service de l'alimentation scolaire
PIB	Produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
S&E	Suivi et évaluation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance